

Loïc Prud'homme
Député de Gironde

Le 12 juin 2018

Monsieur,

Vous avez bien voulu m'interpeller sur le projet du gouvernement d'abaisser la vitesse maximale autorisée sur les routes secondaires de 90 à 80 km/h.

Attaché à garantir la sécurité de nos concitoyens sur les routes, je ne suis pas convaincu par l'efficacité d'une baisse de 10 km/h de la vitesse maximale autorisée. Pour justifier sa mesure, le gouvernement s'appuie sur des études dont les fondements sont fragiles. On ne peut pas nier que la vitesse est un facteur aggravant, mais les accidents sont toujours provoqués par une multiplicité de causes : vitesse donc, mais aussi états du conducteur, du véhicule ou de la route. Prise de manière isolée, cette mesure risque de n'avoir que très peu d'effet.

Pour faire diminuer le nombre d'accidents sur ces petites routes, il est urgent dans un premier temps d'investir pour les remettre dans un état convenable comme le préconise un récent rapport sénatorial. Or les collectivités locales et les services de l'État qui ont la charge de leur entretien sont étouffés par les politiques d'austérités que perpétue ce gouvernement.

L'État doit également consacrer davantage de moyens au service d'une vraie politique de prévention routière, à tous les âges, plutôt que d'envisager uniquement des mesures répressives. En l'état actuel des choses, cette décision semble surtout de nature à renforcer la rentabilité des radars automatiques plutôt que la sécurité routière.

Force est de constater que la mortalité routière touche plus les catégories populaires que les autres, en raison, entre autres, de leur fatigue liée au travail et aux déplacements ou du budget qu'ils peuvent consacrer à leurs véhicules et trajets.

Il existe un réseau beaucoup moins accidentogène : celui des autoroutes. Depuis sa privatisation en 2006, les tarifs n'ont cessé d'augmenter alors que les charges n'augmentent pas pour les concessionnaires. Cela a pour effet de rejeter sur le réseau secondaire toute une partie de la population, faute de moyens. Je défends la nationalisation des autoroutes, pour mettre en place une politique tarifaire accessible et

dont les bénéfices serviraient à financer l'entretien du réseau secondaire plutôt qu'à verser des dividendes aux grands actionnaires.

Enfin, je plaide pour une politique des mobilités globale et ambitieuse pour désengorger les axes routiers en promouvant les déplacements alternatifs : transports en commun urbains, marche, vélo, train. Malheureusement, le gouvernement s'engage dans le chemin inverse en démantelant le réseau ferroviaire français.

Soyez convaincu que je suivrai cette question et toutes celles qui touchent aux transports avec attention.

Je vous prie de croire, Monsieur, en mes sincères salutations.

Loïc Prud'homme
Député de Gironde

Loïc

ent